



## Commission Nationale Blackball

**Objet :** Modification de la méthode d'inscription aux tournois Nationaux

**Destinataires :** Tous les clubs

Lors du 2<sup>ème</sup> tournoi national de la saison 2018/2019, à Joué-Lès-Tours, le président de la CNB a annoncé une modification de la méthode des inscriptions aux tournois nationaux à partir du TN3 d'Arles.

Cette modification se veut sportive et veut éviter que des joueurs du haut du classement, soient pénalisés, pour l'obtention de leur objectif (BM par exemple), par la rapidité d'obtention du nombre d'inscrits maximum.

**Les inscriptions se feront donc en deux étapes :**

- Tournoi national « Prioritaires »  
Ouverture du mercredi 20h au samedi minuit environ suivant le TN précédent.
- Tournoi national « Principal »  
Ouverture le mardi suivant à 20h.

Les dates apparaitront sur la liste des évènements du logiciel BàP

**Les catégories concernées sont :**

- Mixte : les 160 premiers du classement actualisé
- Vétérans : Les 40 premiers du classement actualisé

**Prioritaire :**

Les listes des personnes pouvant s'inscrire au Prioritaire, seront affichées sur l'évènement créé pour la priorisation.

Les personnes qui s'inscrivent alors qu'elles ne sont pas sur les listes, seront supprimées et ne seront pas reversées sur l'évènement principal.

**Elles seront annulées et non remboursées.**

Elles devront donc refaire leur inscription lorsque le « Principal » sera ouvert.

**Paiement des inscriptions :**

Chaque inscription est à payer dans l'évènement où l'inscription a été faite.

Paiement en ligne et paniers supprimés au bout de 48 heures dans les deux évènements.

Toutes les personnes présentes sur les listes affichées, qui n'auront pas effectué leur inscription complète (paiement inclus) dans l'évènement de la priorisation avant la date limite, pourront s'inscrire dans le « Principal » mais ne seront plus prioritaires à l'ouverture de l'évènement.

Eric Leroux  
Le Président de la C.N.B.